

Mémoire

Sujet : Projet de création de Parc National des Dunes de Tadoussac

À l'attention du : BAPE

Marie-Josée Guérin

5 mai 2024

Bonjour,

Mon nom est Marie-Josée Guérin et je suis citoyenne de Tadoussac depuis plus de 30 ans.

Il y a 11 ans, presque jour pour jour, j'écrivais un mémoire pour demander un moratoire sur le dossier du Parc National du Saguenay à Tadoussac. J'étais commerçante à l'époque et j'étais depuis de nombreuses années au service de l'industrie du Tourisme pour la région et pour mon village.

Suite au moratoire, j'ai fait mon devoir et j'ai siégé sur le comité consultatif des Dunes de Tadoussac avec la Municipalité, la SEPAQ, le MFFP et d'autres citoyens. Nous n'étions pas tous d'accord sur l'avenir qui se dessinaient dans ce secteur mais nous avons écouté et étudié l'historique, le territoire, les avenues qui s'offraient à nous en pesant les pour et les contres. Après plus de 3 ans, nous sommes arrivés à un consensus que nous avons présenté à la population. Nous commençons à avoir la pression de tous et notre devoir était fait. Maintenant restait à avoir la réponse de la population. Un référendum était en vue.

Suite à notre présentation, la Municipalité de Tadoussac a demandé à nous rencontrer pour nous remercier dans tous les sens du mot et nous dire qu'ils allaient décider eux-mêmes de l'avenir des Dunes de Tadoussac. J'étais estomaqué !

Avec le recul, la proposition faite à la population était bien loin de mon idée que j'avais de ce projet. Cependant, à force de se faire dire « on ne peut faire cela », « cela n'arrivera pas », « c'est nous qui allons décider » ... merci bonsoir ! On abandonne et on regarde les choses aller. C'est comme cela que durant la pandémie, j'ai participé aux rencontres sans réaction et avec résilience.

Je profite de cette vitrine pour manifester mon désaccord : à ce que le nouveau Parc National des Dunes de Tadoussac voit le jour.

Cet endroit unique au Québec doit rester accessible à tous, de manière gratuite à ses citoyens et ses visiteurs de partout. Il faut que les différentes activités qui s'y pratiquent perdurent, se côtoient, se marient ensemble avec le peu d'aménagement et de coût possible. Donnons l'exemple ensemble et éduquons les visiteurs pour y parvenir. Allons-y avec un endroit pour les voitures et des poubelles simplement.

Pourquoi le littoral français est accessible gratuitement avec des minimums d'aménagements et qu'au Québec nous devons payer pour se rendre au bord de l'eau ?

Laissez libre accès aux cueilleurs de mye, aux motocross, aux promeneurs avec chiens et à toutes les autres activités qui s'y pratiquent. Laissez-nous en paix escalader les dunes. Enlever les roches qui brisent la beauté du site (La Municipalité) ...vous gêchez-tout.

Ne devenons pas comme les citoyens de Sacré-Cœur et de Rivière-Éternités qui ont perdu l'accès à leur bord de mer et qui regrettent maintenant.

Battons –nous pour le secteur des dunes de sables reste un territoire Tadoussacien.

Marie-Josée Guérin

Marie-Josée Guérin

Citoyenne de Tadoussac